

1662, il embrassa la carrière militaire et était capitaine dans un régiment de cavalerie quand il épousa le 15 janvier 1697, demoiselle Catherine GASSOT de Deffens (1), fille d'Étienne GASSOT, écuyer, seigneur de Deffens et d'Osmery, et de demoiselle Marie AGARD. Pierre Fauvre décéda le 16 décembre 1712, et fut inhumé le lendemain dans l'église de Saint-Oustrillet sa paroisse. Sa femme lui avait donné les six enfants qui suivent :

- a'. Étienne FAUVRE, baptisé à Saint-Oustrillet le 13 octobre 1697, qui entra dans les ordres. Il avait été pourvu d'un canonicat à la collégiale du Château-lès-Bourges, le 9 mars 1711, à l'âge de 13 ans passés. Ce fut M. Le Hourt, trésorier de la Sainte-Chapelle qui l'avait nommé à cette prébende (2).

(1) Voir dans nos *Essais généalogiques sur les anciennes familles du Berry*, l'histoire de la famille Gassot.

(2) On sait que le chapitre du Château faisait partie de la juridiction de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui comprenait les églises de Saint-Jean-le-Vieil, de Saint-Hippolyte et de Saint-Austregésile du Château. Le trésorier avait le pouvoir d'un évêque, administrait les sacrements réservés aux prélats et avait la collation des bénéfices.

L'année de sa mort est inconnue.

- b'. François - Étienne FAUVRE, baptisé le 11 février 1699. On ignore ce qu'il est devenu.
- c'. Catherine-Magdelaine FAUVRE, baptisée le 28 mars 1700, religieuse au monastère royal de l'Annonciade de Bourges.
- d'. Mathias-Joseph FAUVRE, baptisé le 15 octobre 1702. Destinée inconnue.
- e'. Antoine FAUVRE, baptisé le 1^{er} février 1704, n'a pas vécu ;
- f'. Catherine FAUVRE, baptisée le 15 avril 1703, morte enfant.
- g'. Marie-Anne FAUVRE, baptisée le 29 août 1706, religieuse au couvent des Ursulines de Bourges.
- h'. Gaspard FAUVRE, baptisé le 5 novembre 1714, qui fut aussi d'église et obtint comme son frère aîné un canonicat à la collégiale du Château-lès-Bourges. Par son testament en date du 21 janvier 1742, il légua à ses deux sœurs religieuses des rentes viagères,

et à Messieurs du chapitre du Château, la somme en principal de 600 livres. Il avait choisi pour exécuteur testamentaire *son bon parent et ami* Messire François Gassot de Bouchetin. Cette pièce est scellée du cachet de ses armes, qui diffèrent sensiblement de celles de sa famille. Ce cachet porte : *d'argent à la face échiquetée d'azur et d'or, de deux traits, accompagnée en chef de deux fasces en devise ondées de sinople, et en pointe d'un sanglier passant de sable, denté et allumé de gueules* (1). Voir à la fin de cette généalogie les armes des FAUVRE, (*Armorial des Alliances.*)

7. Henry BENGY, baptisé au Fourchaud le 1^{er} mai 1597, receveur des aides et tailles à Bourges, allié à demoiselle Marie MALERTIN, au dire de La Thaumassière, dont la famille est étrangère au Berry, et qui n'a pas laissé de postérité connue.
8. Autre Catherine BENGY, baptisée le 4 août 1598, morte enfant.

(1) Archives du Cher, S. B. n° 165.

9. Hugues BENGY, baptisé le 30 août 1599, qui entra dans les ordres sacrés et obtint un canonicat au chapitre de l'église métropolitaine de Bourges.
10. Gabrielle BENGY, baptisée le 30 mai 1601, morte fille.

Second lit :

11. Antoine BENGY, baptisé en l'église de Notre-Dame du Fourchaud, le 14 novembre 1611, écuyer, seigneur de Loye, qui fit ses études de droit en l'Université de Bourges, et se fit recevoir licencié-ès-lois. Il alla exercer la profession d'avocat au Parlement de Paris, et mourut en cette ville, dans le courant de l'année 1665. Le dernier jour de mars 1649, il comparissait devant MM. les Trésoriers de France au bureau des finances, pour faire foi et hommage au Roi, à cause de son fief de Loye, justice, cens, rentes, etc., qui relevait directement de la grosse tour de Bourges. Ce lieu seigneurial lui était advenu par la donation que Jehanne Fradet, sa mère, lui en avait faite par contrat devant Nibelle, notaire royal à Bourges, le 18 décembre 1641. Il avait épousé demoiselle Espérance Bux, d'une famille distinguée de l'Orléanais. A la mort de son mari cette dame vint se fixer à Bourges dans un état de grossesse assez avancé, et après avoir donné le jour à l'enfant qu'elle portait, elle décéda au bout de douze jours de souffrances aiguës, dans les sentiments de la plus grande piété. On trouve dans les registres

paroissiaux de Saint-Outrillet, une note du curé de cette église, portant que, quand elle sentit sa fin approcher, elle manda près d'elle le R. P. BUEY, vraisemblablement son parent, qui lui administra le sacrement de pénitence. Elle décéda le 30 décembre 1665, à l'âge de quarante ans et fut inhumée dans l'église de Saint-Outrillet, ayant eu de son mariage avec Antoine BENGY, les cinq enfants ci-après :

A. Antoine BENGY, écuyer, seigneur de Loye, né à Paris, où il fit ses études, se fit recevoir licencié-ès-lois, et exerça la profession d'avocat en la Cour du Parlement. Il fit hommage pour son fief de Loye, tant pour lui que pour son frère mineur, Nicolas BENGY, en 1682; il épousa le 11 janvier de la même année demoiselle Anne PHÉLIPPES, veuve de Paul ARNOUL, écuyer, conseiller du Roi, référendaire en la chancellerie, et sœur de Louis PHÉLIPPES, écuyer, seigneur du Pont, qui assista à leur contrat de mariage. On ignore la date de sa mort; mais au dire de M. Lainé, il laissa les deux enfants ci-après :

a. Louis BENGY, chevalier, seigneur d'Orvilliers lieutenant colonel du régiment de mestre de camp, cavalerie, et brigadier des armées du Roi. Il est mort à la fin de la campagne de 1748 sans laisser de postérité de

dame Marguerite VILLART DE PASSY, sa femme, qui est morte en 1754 à l'âge de 84 ans dans son château d'Orvilliers près Orléans, ainsi que le constate la lettre ci-après de son beau-frère, M. Legrand de Meilleraie, adressée à M. de Puyvallée pour lui faire part de cette mort :

Au Palais-Royal, le 27 juin 1754.

« M. l'abbé Bengy, s'est chargé,
 « Monsieur mon cher cousin,
 « comme chef de famille, de vous
 « annoncer la perte que nous venons
 « de faire de Madame Bengy, veuve
 « du brigadier des armées du Roi,
 « qui est morte à Orvilliers, près
 « Orléans, âgée de 84 ans. Uncancer,
 « ouvert depuis près d'un an, nous
 « avait préparés à ce triste évène-
 « ment; sa fin a été annoncée par
 « les faiblesses, ordinaires en pareil
 « cas, qui ont donné le temps de lui
 « administrer tous les sacrements
 « de l'église. Je la recommande à
 « vos prières et me recommande à
 « votre amitié. J'étais par hazard
 « à Orléans lors de cet accident, M.
 « l'abbé Bengy était à Orvilliers.

« il est retourné à Chartres, et ma
 « femme à Orléans en attendant que
 « les procurations des héritiers Passy
 « qui ont intérêt dans la succes-
 « sion de feu M. Bengy soient arri-
 « vées.

« Je suis avec un inviolable atta-
 « chement, Monsieur mon cher
 « cousin, votre très-humble et très-
 « obéissant serviteur.

Signé: LEGRAND.

« Au cas que M. l'abbé ne vous
 « ait point encore écrit, je vous prie
 « de faire part de cette nouvelle à la
 « famille qui est à Bourges, vous
 « aurez pu l'apprendre par M.
 « Tristan que j'ai vu ici au moment
 « de mon.... »

b. Catherine BENGY, femme de N...
 LEGRAND écuyer, seigneur de Meil-
 leraye.

B Louis BENGY, écuyer seigneur du Corbet et
 d'Orvilliers fut baptisé à Paris, en l'église de
 Saint-Cosme et Saint-Damien le 22 août 1657.
 Il entra à la chambre des comptes de cette
 ville en qualité d'auditeur et reçut des lettres
 de provision de conseiller correcteur ordi-
 naire, signées de S. M. le 14 novembre 1684.

On ne sait pas l'époque de son mariage, mais
 on sait qu'il eût pour femme demoiselle Marie-
 Catherine CHAUTON que vraisemblablement
 il avait épousée à Paris. Son nom figure avec
 le titre de procureur fabricant honoraire dans
 la légende d'une médaille en grand bronze
 frappée à l'occasion de la reconstruction de
 l'église de Saint-Louis en l'Isle à Paris, vers
 l'année 1702 (1). Il portait ses armes en
 abîme sur l'écartelé ci-après que nous a trans-
 mis Chevillard, page 23 de son *Dictionnaire
 héraldique* : au 1 d'or à trois fers de darts, qui
 est de Fradet; au 2 d'azur à un arc et son
 carcois passés en sautoir, le tout d'or, qui est de
 Bugy; au 3 d'argent à l'arbre arraché de
 sinople, qui est de Maugis, au 4 d'azur au
 cygne d'argent que nous ne connaissons pas,
 et sur le tout de Bengy. Quant à sa mort
 elle dut arriver entre le 20 février 1732 et
 le 28 juillet 1742, attendu qu'à la première
 de ces dates Catherine Chauton tenait sur

(1) Cette médaille fait partie de la collection de M. Charles
 de Laugardière conseiller à la Cour d'appel de Bourges, qui a eu
 l'obligeance de nous la communiquer.

Au droit, elle porte le buste du Cardinal de Noailles avec la légende :
 SAPIENS ARCHITECTUS FUNDAMENTUM POSUIT; et à l'exergue: LUD. ANT.
 CARD. DE NOAILLES DUX-PAR FRANCIE ARCHIEPISCOPUS PARIS.

Au revers, on voit une église en construction avec la légende :
 D. LUDOVICO SACRUM IN INS. INCOATUM ANNO M. DC. LXIII. CONTINUA-
 TUM A. M. DCC. II. A l'exergue: REGIS LIBERALITAS ET PAROCHIANORUM,
 IACOBUS LULLIER, PASTOR, ADITUI HONORARI BENG. LE RAGOIS, LUD.
 BENGY ADITUI ERARI I. B. VOISAMBERT. M. CHAMPAGNEUX.

les fonds baptismaux en l'église de Fourchaud, Catherine Gibieuf, nièce de son mari, et est qualifiée dans l'acte *épouse* de Louis Bengy, et que le 28 juillet 1742 la dite Catherine Chauton, alors *sa veuve*, assistée de ses enfants dénommés, faisaient requête à M. le lieutenant général du bailliage de Berry pour les autoriser à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de leur fils aîné et frère, dans la crainte que la dite succession ne leur *fut plus onéreuse que profitable*. A partir de la mort de son mari il est supposable que Catherine Chauton se fixa à Bourges où elle mourut le sept décembre 1747, à l'âge de 70 ans; elle fut inhumée le lendemain dans l'église de Saint-Oustrillet, sa paroisse, ayant eu de son mariage, suivant la requête précitée, les cinq enfants ci-après :

- a. Louis-Marie BENGY dont on ignore le lieu de naissance, était chevalier d'honneur au bureau des finances de la généralité de Bourges quand il mourut le 25 mai 1742, à l'âge de 27 ans. Il n'avait pas été marié.
- b. Louis-Charles BENGY, héritier bénéficiaire de son frère aîné, entra dans la première compagnie des mousquetaires du Roi sur la présentation de M. du Plessis, sous-briga-

dier de cette compagnie; il fut reçu le 17 octobre 1711. Le Roi lui a donné l'agrément de capitaine lieutenant de la compagnie de mestre de camp général, cavalerie, le 6 février 1717 (1), y devint capitaine à la fin de la même année; lieutenant-colonel en 1745, brigadier le 20 mars 1747; il a été fait chevalier de Saint-Louis en 1731, et, en lui annonçant cette distinction, Sa Majesté l'informait que M. de Montpipeau, brigadier, était commis pour le recevoir (2). Il mourut sans alliance en 1752.

- c. Paul-Louis BENGY, prêtre, chanoine de l'église de Chartres, dont il est parlé dans la lettre ci-dessus de M. Legrand de Meilleraye, son beau-frère.
- d. Jean-Louis BENGY, présent à la requête ci-dessus mentionnée du 28 juillet 1742, on ne sait rien de plus sur sa vie.

(1) Ces documents sont extraits d'un rôle manuscrit de la première compagnie des mousquetaires dressé par messire Pierre de Forestier, écuyer, seigneur du Fort de Lanty, major de la dite compagnie, tome II page 245, bisaïeul maternel de M. le général comte de Bouillé, qui a eu l'obligeance de nous le communiquer.

(2) *Hist. de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis* par Mazas et Théod. Anne.

e. Marie-Elisabeth BENGY, femme de Daniel-François LEGRAND, écuyer, seigneur de Meilleraye, intendant des maison, domaine et finances de Mgr le duc d'Orléans, conseiller et procureur du Roi honoraire au bailliage et siège présidial d'Orléans.

C. Nicolas BENGY, qui était sous la tutelle de son frère aîné en 1682, ainsi qu'il a été rapporté plus haut. On ignore s'il s'est marié et s'il a laissé des enfants.

D. Charles-Robert BENGY, né selon toute apparence à Paris, où il vivait encore le 6 février 1697, paroisse Saint-Louis (Ile de Notre-Dame). A cette date il était à Bourges, logé en la maison de messire Henri Gibieuf, son beau-frère, écuyer, seigneur de La Faix, paroisse Saint-Pierre-le-Puellier, ainsi qu'on l'apprend par le récépissé d'une somme de 866 livres donné par lui devant Ragneau notaire, à François Macé, écuyer, seigneur des Porteaux et consorts. Cette somme était le reliquat d'une plus forte qui lui était due pour prix d'une maison sise à Bourges, rue des *Bnshommes*, qui avait été vendue aux auteurs du dit Macé par feu Antoine Bengy, vivant écuyer, sieur de Loye, son père. On ne peut savoir s'il a contracté une alliance et s'il a laissé une postérité.

E. Madeleine BENGY, née après la mort de son père, et baptisée à Bourges, en l'église Saint-Oustrillet, le 18 décembre 1665. Elle épousa par contrat du 23 novembre 1682 passé devant Ragneau, notaire royal en cette ville, messire Henry GIBIEUF, écuyer, fils de François GIBIEUF, écuyer, seigneur de La Faix, conseiller et avocat du Roi au bureau des finances de la généralité de Bourges, et de demoiselle Catherine BENGY, sa cousine, avec dispense de parenté. Elle mourut à l'âge de 72 ans, le 2 mars 1737 et fut inhumée dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier, sa paroisse. Les enfants qu'elle a laissés, au nombre de trois, sur sept à qui elle avait donné le jour, sont :

a. Maurice GIBIEUF, écuyer, seigneur de La Faix, puis de Chappes, après la mort de son frère jumeau ci-après, conseiller du Roi, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Bourges par lettres royales du 7 mai 1714, marié par contrat reçu Sure, notaire à Bourges, avec demoiselle Marie-Magdelaine TULLIER. (Voir sa descendance dans la généalogie de la famille Tullier, dans le second opuscule de nos *Essais généalogiques sur les anciennes familles du Berry*, page 35.)

- b. Charles-François GIBIEUF, écuyer, capitaine d'infanterie, mort sans alliance à l'âge de 45 ans (1736);
- c. Magdelaine GIBIEUF, mariée à Christophe DE FRANCIÈRES, chevalier, seigneur du Coudray et de Ratelay son cousin par sa mère, qui était une Fradet, d'où postérité.

12. Étienne BENGY, baptisé en l'église de Notre-Dame du Fourchaud, le 22 septembre 1615, écuyer, seigneur du Corbet et du Bouchetin. Il servit d'abord au régiment de Nérestang, dans lequel il devint capitaine, puis passa avec le même grade dans celui de Sainte-Mesmes. Il épousa demoiselle Françoise MARCHANT, dame d'Étréchy et du Bouchetin, dont il eut une fille;

Jeanne BENGY, née en 1654, dame aussi d'Étréchy et du Bouchetin. Elle était tout-à-fait en bas âge quand elle perdit ses parents et fut mise sous la tutelle de noble Jean Cousin, son parent, qui, le 8 novembre 1659, passa bail en son nom, devant Mynereau, notaire à Bourges, pour le lieu seigneurial du dit Bouchetin, consistant en *maison à demeure*, grange, bergerie, ouche, jardin, prés, vignes, pâtureaux, etc; plus la métairie appelée *la Bergerie*, le moulin appelé *le Grenouillon*, avec l'étang y attenant, etc. Elle fut mariée en l'église de Notre-Dame

du Fourchaud le 4 juillet 1673, avec messire Jean-Antoine BOUFFET, écuyer, seigneur de la Gravelle, receveur général des décimes au diocèse du Berry, fils de Gabriel BOUFFET, écuyer, seigneur du dit lieu et de Galifard, procureur du roi au baillage de Berry et aussi receveur général des décimes en ce diocèse, et de dame Marie AGARD. Elle était veuve le 6 février 1697, lors d'un contrat précité, passé devant Ragneau, dans lequel il est expliqué qu'elle avait cédé à Charles-Robert Bengy, son oncle, la part du prix d'une maison à laquelle elle avait droit. Jeanne Bengy décéda le 10 juin 1719, à l'âge de 65 ans, ayant fait son testament un an auparavant, et nommé pour exécuteur testamentaire messire Jean Gougnon, écuyer, sieur de Bois de Vèvre. Elle avait mis au monde six enfants, dont le plus grand nombre l'avait précédée, savoir :

- a. Robert BOUFFET, baptisé en l'église de Saint-Pierre-le-Puellier, le 9 octobre 1674, mort en bas-âge;
- b. Anne BOUFFET, baptisée le 11 mars 1677, n'a pas vécu;
- c. Jeanne BOUFFET, baptisée à Saint-Jean-le-Vieil le 13 juin 1681, mariée par contrat reçu Thiolat, notaire royal à Bourges, le 15 juin 1710, avec messire Gaspard GASSOT, écuyer,

seigneur de La Louze, puis d'Étréchy par son mariage, fils de messire Étienne GASSOT, écuyer, seigneur de Deffens et d'Osmery et de demoiselle Marie AGARD DES ROZIERES. Elle décéda le 12 octobre 1732, à l'âge de 56 ans, et son mari le 20 février 1750. Ils laissèrent deux enfants sur trois qu'ils avaient eus, savoir : Etienne-François GASSOT à qui sa grand'mère légua la seigneurie du Bouchetin, et qui ne prit pas d'alliance, et Jeanne Marie-Thérèse GASSOT, qui a épousé en 1741 François-Henri THOMAS DES COLOMBIERS, dont descendent messieurs Thomas des Colombiers de Boismarmin résidant actuellement à Bourges; (Voir nos *Essais généal.* sur la famille GASSOT.)

- d. Autre Anne BOUFFET, baptisée le 9 mai 1683, morte jeune;
- e. Marie-Françoise BOUFFET, baptisée le 30 mars 1685, religieuse à l'abbaye de Buxière, et connue en religion sous les prénoms de Marie-Ursule. Sa mère lui fit un petit legs par son testament de 1718, pour subvenir à ses besoins. Elle mourut abbesse de son couvent;

f. Marie-Magdelaine BOUFFET, baptisée le 7 septembre 1687, qui était morte avant sa mère.

13. Marie BENGY, baptisée à Notre-Dame du Fourchaud, le 21 janvier 1618. On ignore sa destinée;
14. Claude BENGY, baptisée au même lieu le 14 avril 1619, morte fille le 19 septembre 1674, à l'âge de 55 ans. Elle fut inhumée en l'église de Montermoyen;
15. Étienne BENGY, baptisé le 31 octobre 1621, eut pour parrain son frère aîné. On ne sait non plus ce qu'il devint.

V. PIERRE BENGY, 2^m du nom, écuyer, seigneur de Nuisement, Vizy, puis de Chappes, dut naître vers 1586 ou 1587. Après avoir fait ses humanités au collège de Sainte-Marie, il suivit avec succès les leçons de droit civil et canonique professées par son savant oncle, messire Antoine Bengy, jurisconsulte célèbre de l'Université de Bourges, dont nous dirons l'histoire quand nous traiterons la branche de Puyvallée; il prit ses grades de licence et obtint la charge importante de conseiller du roi, lieutenant général criminel au bailliage de Berry, par la résignation qu'en fit, en sa faveur, Claude Fradet, son beau-père. Ses lettres de provision sont datées de Paris, le 22 décembre 1611; il prêta serment au Parlement le 11 décembre 1615, quatre ans après. En 1621, le choix de Messieurs les Conseillers de ville se porta sur lui pour le mairat, et il exerça les hautes fonctions de maire pendant les années 1621 et 1622. Il avait épousé

demoiselle Claude FRADET, fille de Claude FRADET, écuyer, seigneur de Chappes et des Fontaines, conseiller du Roi, lieutenant criminel au bailliage de Berry, et de Marie MAUGIS, sa première femme, d'une ancienne famille de Bourges, depuis longtemps éteinte, et nièce de messire Claude MAUGIS, conseiller et aumônier du Roi et de Madame, Reine-Mère, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Ambroix.

Cette dame lui apporta, par héritage paternel, la moitié de la terre de Chappes, située près de Bourges, et mouvante de la seigneurie de Champroy; et, par contrat du 28 août 1655, passé devant Lamoignon, notaire royal à Bourges, il fit l'acquisition de l'autre moitié, de messire Henry Lebègue, écuyer, vicomte de Villemenard et Saint-Germain du Puy, conseiller du Roi, président au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, son beau-frère, à cause de dame Anne Fradet, sa femme. Le 8 octobre de l'année suivante il fit foi et hommage devant Guyard, notaire royal au dit Bourges, pour le fief de Chappes, qu'il possédait en entier, à noble Denis Catherinot, conseiller du Roi, receveur général des décimes en Berry, et demoiselle Catherine Divoy, son épouse, à cause du dit lieu et seigneurie de Champroy, à la dite dame Divoy appartenant, et il leur paya la finance de 350 livres pour tous droits. Pierre Bengy décéda le 13 décembre 1663 et fut inhumé le lendemain dans une chapelle de l'église de Saint-Oustrillet, sa paroisse, qu'il avait fait construire, et sous laquelle on avait aménagé un caveau pour la sépulture de la famille. Par un testament commun avec sa femme, qu'ils avaient fait ensemble en 1659, ils avaient prescrit des dispositions par-

ticulières pour quelques-uns de leurs enfants, ainsi qu'il sera mentionné à l'article de chacun d'eux. Ces enfants, au nombre de treize, sont :

1. Claude BENGY, dont l'acte de baptême ne s'est point retrouvé, mais qu'on suppose avoir dû naître vers 1618, épousa en 1640 Jean RUELLE, écuyer, conseiller du Roi, Élu en l'Élection de Berry établie à Bourges, seigneur de Chaudry et des Beurthes, fils de François RUELLE, procureur fiscal à Vailly, au bailliage de Congressault, et de Marie CARRELOT, fille d'un avocat de Bourges. Il apporta en mariage le lieu des Beurthes (1), que son père lui avait donné et qui fut érigé en fief en sa faveur par Monseigneur le prince de Condé. Il fut nommé échevin de Bourges en 1651 et continué en 1652; en cette qualité il eut l'honneur de haranguer S. M. le Roi Louis XIV, quand il fit à Bourges sa joyeuse entrée, en 1651. Claude Bengy était décédée le 20 juillet 1648 et inhumée dans la chapelle dite *des Fradets*, en l'église métropolitaine. Jean Ruellé prit une seconde alliance avec une demoiselle Claude de RECONVERGNE, de Lurcy-Lévy en Bourbonnais, qui ne lui donna pas d'enfants, mais qui fit un testament en faveur de ceux du premier lit, qui sont :

(1) Ce domaine, situé dans la commune de Savigny-en-Sancerre, avait été acquis en 1625 par François Ruellé, procureur fiscal de la châtellenie de Vailly. Il fut augmenté par Jean Ruellé, qui lui annexa une certaine quantité de bois, et après son érection en fief, il devint l'apanage des aînés de la famille, jusqu'en 1789.

- A. Claude RUELLE, baptisée à Saint-Oustrillet le 17 mars 1641, morte jeune ;
- B. Jean RUELLE, baptisé à Saint-Jean des Champs le 19 juin 1643, écuyer, seigneur des Beurthes, conseiller du Roi, chevalier d'honneur au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges. M. Gassot de Priou raconte dans ses mémoires qu'il a été installé dans cette charge le 16 juillet 1693 ; qu'il avait ses provisions depuis deux ans, mais qu'on avait différé de le recevoir parce qu'il ne voulait pas donner pour son installation la somme de mille livres, à la manière ordinaire. S'étant décidé à la verser, il a été reçu « en habit rouge, en plumet, l'épée au côté, et siégea immédiatement après les chefs, avant le doyen ». Il épousa une demoiselle Louise Adam BLANCHET, avec laquelle il continua la branche aînée de la famille dite *branche des Beurthes*, qui est actuellement représentée par M. Élie-Léon RUELLE DE LA CHAUME, Inspecteur des Forêts en retraite, et par M. Maurice RUELLE DU CHÉNET, veuf de dame Pauline TRIBOUDET, et leurs enfants ;
- C. Marie RUELLE, baptisée à Saint-Jean des Champs, le 28 juillet 1644, morte avant d'avoir pris d'alliance ;
- D. Joseph RUELLE, baptisé à la même église, le 23 octobre 1645, écuyer, seigneur de

- Chaudry, conseiller du Roi au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, s'est allié à dame Marie GALLUS, d'une famille du Blaisois ; sa postérité nous est inconnue ;
- E. Anne RUELLE, baptisée le 8 octobre 1646, morte fille ;
- F. Catherine RUELLE, baptisée le 22 novembre 1647, entrée en religion.
2. Pierre BENGY, baptisé à Saint-Oustrillet, le 2 août 1620, mort enfant ;
 3. Marie BENGY, baptisée en la même église, le 7 février 1622 ;
 4. Françoise BENGY, baptisée le 13 mai 1623 ;
 5. Hugues BENGY, qui suit ;
 6. Marguerite BENGY, baptisée le 2 juillet 1623 ;
 7. Autre Hugues BENGY, né dans le courant de l'année 1626, et baptisé le 16 mars 1627. Il entra dans les ordres et devint titulaire de deux canonicats, l'un en l'église de Bourges et l'autre de Saint-Austrégésile du Château. Ayant hérité de son père de la seigneurie de Fontillay, assise dans la paroisse de Berry, il comparut, le 11 septembre 1648, devant Messieurs les Trésoriers de France pour faire sa foi et hommage au Roi à raison de cette terre, qui relevait en plein fief de Sa Majesté, à cause de sa Grosse-Tour de Bourges. Il est mort le 20 août 1657 et a été inhumé en l'église cathédrale ;
 8. Catherine BENGY, baptisée le 24 avril 1627. Son

parrain fut messire Antoine Fradet, son grand-oncle, Trésorier de la Sainte-Chapelle. Elle épousa, par contrat passé devant Guyard, notaire royal à Bourges, le 16 octobre 1656, François GIBIEUF, écuyer, seigneur de La Faye, conseiller et avocat du Roi au bureau des finances de Bourges, fils de Pierre GIBIEUF, écuyer, seigneur de La Faye, conseiller du Roi au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, et de Perpétue MARION, d'où toute la famille Gibieuf. Catherine BENGY fut légataire de son père, en 1659, d'une somme de 2,000 livres.

9. Edmée BENGY, baptisée le 7 juillet 1633, qui reçut son nom d'Edmée Fradet, sœur de sa mère. On ignore sa destinée;
10. Antoinette BENGY, baptisée le 9 août 1634; elle fit profession au monastère royal de l'Annonciade de Bourges. Elle vivait encore en 1705, où elle est présente à un acte notarié de la communauté;
11. Pierre BENGY, écuyer, seigneur de Chappes, baptisé le 21 mai 1636. Le fief de Chappes lui avait été légué par son père dans son testament de 1659, indivis avec son frère Antoine. Il testa lui-même en 1661 et fit son frère aîné son légataire universel; cette pièce, qui est aux archives du Cher, avait été scellée de nombreux cachets à ses armes, qui sont écartelées de l'écu des Bengy et des Bigot. Il décéda le 26 août 1671, à l'âge de 36 ans, et fut inhumé, suivant le désir qu'il avait exprimé dans son testament de 1661, dans le caveau sépulcral de famille, en l'église de Saint-Oustrillet. Il n'avait pas été marié;

12. Claude BENGY, baptisée le 6 avril 1638. Elle avait été mariée et était morte en 1659, lors du testament de son père, par lequel ses enfants, qui ne sont pas dénommés, sont portés pour un legs de 8,000 livres; le nom de son mari, qui n'est spécifié que par celui de sa seigneurie, est illisible;

13. Antoine BENGY, baptisé le 17 avril 1640, entra dans les ordres sacrés et obtint un canonicat au chapitre de l'église de Bourges. Son père, dans son testament de 1659, lui avait laissé la terre de Chappes indivise avec son frère Pierre et son habitation dans l'hôtel de famille. Il mourut le 23 août 1694, à l'âge de 54 ans. Le chapitre nomma à sa place messire Antoine Bengy, son neveu et filleul.

VI. HUGUES BENGY, écuyer, seigneur de Nuisement et Vizey, dut naître en 1624; il fit aussi ses humanités au collège des Pères Jésuites, et après avoir suivi les cours de droit et pris ses grades en l'université de Bourges, il succéda à la charge de lieutenant criminel au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, que son père lui légua par son testament de 1659, dont il a été question. Ce legs lui fut fait à la charge par lui de loger Pierre et Antoine Bengy, ses frères, dans sa maison, située en la paroisse Saint-Oustrillet, qu'on appelait alors *l'Hôtel de la Levrette* et qui a pris plus tard celui d'*Hôtel de la Vienne*, quand il entra dans les mains de messire Claude Gassot, écuyer, seigneur de la Vienne et de la Vernusse, vicomte de Chipou, qui lui donna ce nom. Il hérita en outre, en 1671, de l'intégrité des biens délaissés

sés par son frère Pierre Bengy, qui l'avait institué son légataire universel par son testament de 1661, ainsi qu'il a été rapporté plus haut (1). Hugues Bengy s'est marié deux fois : 1° le 24 novembre 1659, avec demoiselle Catherine MOREAU, fille de noble Laurent MOREAU, seigneur de Villiers et de Chassy et de Catherine THÉVENET, de laquelle il n'eut qu'un fils qui n'a pas vécu ; 2° Demoiselle Anne LABBE, fille d'Henry LABBE, écuyer, seigneur de Champgrand, conseiller du roi au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, président de la principauté de Boisbelle et Henrichemont, et de demoiselle Marie MACÉ; le mariage fut célébré en grande pompe dans l'église de Notre-Dame du Fourchaud, le 18 février 1662. Au dire de M. Gassot de Priou, Hugues Bengy décéda le 20 juin 1708 et Anne Labbe l'avait précédé dans la tombe depuis quelque temps. Il voulut être enterré à la porte de l'église Saint-Oustrillet, à côté de la compagne de sa vie. M. et Mme de Nuisement avaient un état de maison fort honorable, à en juger par les renseignements fournis par M. le Curé de Saint-Oustrillet, en 1680, qui tenait sur ses registres paroissiaux *l'état des âmes de sa paroisse*; le personnel de leur maison se composait de cinq enfants, trois domestiques et un précepteur.

Les enfants qu'il eut de ses deux unions sont :

(1) Cette maison, qui conserva son nom d'*Hôtel de la Vienne* jusqu'à ces derniers temps, fut démolie en 1862 pour l'agrandissement du palais de Jacques-Cœur et c'est sur son emplacement qu'on a bâti le tribunal de première instance. Nous avons fait dans la généalogie de la famille Gassot, à l'article de M. de la Vienne, page 82, notre critique sur cette construction malencontreuse, nous n'y reviendrons pas.

Premier lit.

1. Pierre BENGY, baptisé à Saint-Oustrillet, le 2 septembre 1660, mort en bas-âge;

Second lit.

2. Pierre BENGY, qui suit
3. Henry BENGY, baptisé à Saint-Oustrillet, le 4 juin 1666, vivant encore en 1680, suivant l'état des âmes de M. le Curé de Saint-Oustrillet, mais qui n'atteignit pas l'âge de puberté
4. Antoine BENGY, baptisé à Saint-Oustrillet, le 22 mars 1669, fut tenu sur les fonts sacrés par messire Antoine Bengy, prêtre, chanoine de l'église de Bourges, son oncle, et par dame Anne Labbe, femme de Louis Foucault, écuyer, seigneur de Chambon et de Sinay, Président Trésorier de France au bureau des finances de Bourges. Il fit ses études de théologie sous la surveillance de son oncle, entra dans les ordres et, à la mort de son protecteur, en 1694, le chapitre le nomma au canonicat qu'il laissait vacant. On ignore l'année de sa mort.
5. Anne BENGY, baptisée en la même église le 22 juillet 1671, morte sans alliance à l'âge de soixante-cinq ans, le 31 octobre 1736, et inhumée dans la chapelle de famille.
6. Jean-Hugues BENGY, baptisé le 3 septembre 1673, n'a pas vécu.
7. Françoise BENGY, baptisée le 4 juin 1679, figure sur l'état de M. le Curé de Saint-Oustrillet, en 1680,

comme âgée de huit mois. Elle est morte avant son père.

8. Jeanne BENG Y, baptisée le 16 août 1681, morte fille à l'âge de cinquante-six ans, le 24 novembre 1739 et inhumée dans la sépulture de famille en la chapelle de Saint-Oustrillet, sous les prénoms de *Anne-Jeanne*.

VII. PIERRE BENG Y, 3^e du nom, écuyer, seigneur de Nuisement, fut baptisé dans l'église de Saint-Oustrillet le 23 décembre 1663 et eut pour parrain et marraine Pierre Bengy, écuyer, seigneur de Chappes, son oncle, et demoiselle Marie Macé, femme d'Henry Labbe, écuyer, seigneur de Champgrand, président de la souveraineté d'Henrichemont, son aïeule maternelle. Comme son père et son grand père, il fit de solides études juridiques et leur succéda dans la charge, pour ainsi dire inféodée dans la famille, de lieutenant général criminel au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges. Il alla contracter mariage à Paris, négocié, selon toute apparence, par son cousin, messire Louis Bengy, conseiller du Roi, correcteur en sa chambre des comptes, qui représenta ses parents, comme porteur de leur procuration, au contrat passé le 4 août 1698 devant Dussar et Geoffroy, notaires au Châtelet de Paris, avec demoiselle Marie-Anne BAUDOUIN, fille de messire Denis BAUDOUIN, écuyer, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres au département de Landau, subdélégué de M. l'Intendant de justice, police et finances en Alsace, et de dame Lucrèce NOBLET. Il est dit au contrat que le futur époux recevait de ses père et mère en faveur de ce

mariage les offices de conseiller du Roi, lieutenant général criminel au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, et de lieutenant assesseur criminel ès-dits sièges y joints, évalués ensemble à la somme de 30,000 livres, plus une maison située à Bourges, rue Jacques Cœur. De retour à Bourges, ces deux époux vécurent dans une grande honorabilité dans leur *Hôtel de la Levrette*, qui n'était autre que la maison portée au contrat, jusqu'à la mort de Pierre Bengy, arrivée vers 1721, car en 1722 on voit Marie-Anne Baudouin, alors veuve, fournir au Roi, de qui relevait l'hôtel précité, à cause de sa grosse tour de Bourges, aveu et dénombrement devant messieurs les Trésoriers de France pour son dit hôtel. Cette dame n'avait conservé aucun des trois enfants qui lui étaient nés; rien ne la retenait donc à Bourges, où elle n'avait plus que tristesse à attendre, elle quitta cette ville après avoir mis en vente la maison de la famille Bengy, dont la branche aînée se trouvait éteinte, mais on ignore où elle s'est retirée. Messire Mathias Lebègue, chevalier, seigneur d'Allogny, Charpeigne et autres lieux, conseiller du Roi, maire perpétuel de Bourges, s'en rendit acquéreur par contrat reçu Prévost, notaire, le 10 juin 1731, d'où elle passa aux Gassot par le mariage d'Anne-Jeanne Lebègue avec l'un d'eux.

Les enfants de Pierre Bengy et de la dame Baudouin avaient été :

1. Hugues Pierre BENG Y, baptisé le 2 mai 1700, mort la même année;
2. Marguerite-Lucrèce BENG Y, baptisée le 26 mai 1701; elle figure, avec son frère ci-après, dans une

requête formée par son père pour s'opposer aux prétentions d'un sieur Ferrand, qui lui contestait ses droits à la noblesse. Après preuves suffisantes ils sortirent victorieux des débats et furent maintenus par ordonnance de M. Foullé de Montangis, intendant de Berry, en date du 13 décembre 1705. Elle mourut peu de temps après cette époque.

3. Pierre-Henri BENCY, baptisé le 13 juillet 1702, figure dans la procédure dont il vient d'être parlé et décéda le 19 novembre 1719 pendant son cours de philosophie, à l'âge de dix-sept ans. Il a été inhumé près de tous les siens, dans la sépulture de famille en l'église Saint-Oustrillet. En lui s'éteignit la branche aînée de sa maison.

BRANCHE DE PUYVALLÉE.

Cette branche tire sa désignation du fief de Puyvallée, situé dans la paroisse de Vasselay, près Bourges, lequel est entré dans la famille de Bengy vers le commencement du xvii^e siècle. Catherine Bondor, veuve de Jean Huault, seigneur de ladite terre, avocat à Bourges, en avait l'usufruit lors de son mariage, en 1563, avec Etienne Bengy, II^e du nom. Mais à sa mort, Claude Huault, sa fille du 1^{er} lit, qui s'était alliée à M^e Pierre Bouer, seigneur de Boutonnay, M^e des eaux et forêts de Berry, rentra en possession des biens de son père et en jouit avec son mari jusqu'en 1622, qu'elle mourut sans laisser de postérité.

Par son testament de la même année, elle institua, pour son héritier universel, Antoine Bengy, deuxième du nom, son neveu, fils de son frère utérin, auteur de la branche qui nous occupe. C'est donc par une erreur qu'on ne s'explique pas que l'auteur de l'*Histoire de Berry*, dans la généalogie qu'il a donnée de la maison de Bengy, a qualifié de seigneur de Puyvallée, M^e Antoine Bengy, père du légataire de Claude Huault, qui était mort six ans avant elle, ainsi que La Thaumassière lui-même l'a rapporté à la page 753 de son ouvrage.

Cette erreur est d'autant plus regrettable que tous les biographes d'Antoine Bengy, premier du nom, tels que Moréri, dans son *Dictionnaire*; Taisand dans les *Vies des plus célèbres jurisconsultes*; Peignot, dans son *dictionnaire biographique*; La Chesnaye des Bois, dans son *Dictionnaire de la noblesse*; Lainé, dans ses *Archives de la noblesse*, etc., etc., ont copié La Thaumassière et ont tous reproduit la même faute qu'avait déjà signalée, avant nous, M. Chevalier de Saint-Amand, dans la notice qu'il avait donnée de ce savant jurisconsulte aux *Annonces Berryères* (1837. N^o 33.)

Le fief de Puyvallée portait originellement le nom de La Motte du Puy, lorsque, devenu la propriété d'une famille Vallée au xiv^e siècle, ce dernier mot s'ajouta au premier pour former celui de Puyvallée qu'il a conservé. Un mariage l'avait fait entrer, en 1461, dans une famille du nom d'Auron, et un second mariage (14 juillet 1487) le fit passer de celle-ci dans celle de Huault, où il demeura pendant trois générations avant d'arriver aux Bengy qui le détiennent encore.

Le château actuel, qui a dû remplacer, à la fin du